

Délibération n°06

**Effectif légal du conseil
communautaire :**
61

**Nombre de conseillers
en exercice :**
61

**Nombre de conseillers
présents ou représentés :**
57

Nombre de votants :
56
(M François CHEVILLE ne prend pas
part au vote)

Date de convocation :
12 février 2020

**Date d'affichage du
compte-rendu :**
26 février 2020

Objet :
**Attribution de subventions
pour des manifestations
d'envergures organisées sur le
territoire de RLV**

L'AN deux mille vingt le mardi 18 février, le conseil
communautaire, convoqué le 12 février 2020 s'est réuni à
l'Arlequin à Mozac, à 18 heures 30 minutes, sous la
présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M
Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M Jean-
Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, M Boris BOUCHET, Mme
Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER,
M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE,
M Lionel CHAUVIN, M François CHEVILLE, M Philippe COULON, Mme
Annick DAVAYAT, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme
Danielle FAURE-IMBERT, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Philippe
GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, Mme
Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-
Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine
HOARAU, M Didier IMBERT, Mme Françoise LAFOND, Mme Nicole
LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Christian
MELIS, M Gilbert MENARD, Mme Agnès MOLLON, M Christian
OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe
PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Nicole PICHARD, Mme
Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Jacques
VIGNERON, **titulaires.**

Mme Marie-Christine VALLENET **suppléant.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M Claude BOILON, conseiller communautaire unique de CHAPPES,
remplacé par Mme Marie-Christine VALLENET, conseiller
communautaire suppléant
- M Jacquie DIOGON, *a donné pouvoir* à M Pierre PECOUL
- M Jacques LAMY, *a donné pouvoir* à Mme Michèle GRENET
- M Fabrice MAGNET, *a donné pouvoir* à Mme Anne-Karine QUEMENER
- M Vincent RAYMOND, *a donné pouvoir* à Mme Régine PERRETON
- Mme Valérie SOUBEYROUX, *a donné pouvoir* à M Jean-Pierre
HEBRARD
- Mme Catherine VILLER-MICHON, *a donné pouvoir* à M Jean-Pierre
BOISSET
- M Nicolas WEINMEISTER, *a donné pouvoir* à Mme Catherine
HOARAU

Absents :

- M Pierre CERLES
- Mme Emilie LARRIEU
- M Thierry ROUX
- Mme Marie-Hélène SANNAT

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : M Yves LIGIER

Rapport n°06 - Attribution de subventions pour des manifestations d'envergures organisées sur le territoire de RLV

Vu l'arrêté préfectoral n°18-02032 du 13 décembre 2018 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV),

Vu la délibération n°20171024 01 du 24 octobre 2017 approuvant le règlement d'attributions des subventions aux associations dont les objectifs sont de soutenir financièrement les associations locales dans l'organisation de manifestations culturelles et/ou sportives ciblées dans les communes du territoire, mais aussi d'associer la communauté d'agglomération à des événements majeurs,

Vu la délibération n°20181023.37 du 23 octobre 2018 approuvant les modifications au règlement d'attribution des subventions,

Considérant l'appel à projets réalisé du 15 octobre 2019 au 13 décembre 2019 sur le site Internet de RLV et transmis aux 31 communes membres de la communauté d'agglomération,

Considérant les propositions de la commission ad hoc composée d'élus et de responsables de services -en support- de répartition des subventions ainsi qu'il suit : 57 bénéficiaires (9 en envergure et 48 en animation de territoire) sur 70 dossiers reçus,

Considérant la proposition de la commission ad hoc d'attribuer le bonus éco responsable à 3 manifestations,

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité (M François CHEVILLE ne prend pas part au vote) :

- approuve l'attribution des subventions pour un montant total de 52 000 € (22 000 € pour le volet 1, et 30 000 € pour le volet 2) ainsi qu'il suit :

Animations de territoire (volet 1)

Associations	Manifestations	Lieux	Enveloppe totale 2020
Amis du Moulin d'Edmond (ADAME)	Journées Portes-ouvertes	Charbonnières-les-Varennes	910 € dont 300 € d'éco-bonus
Club Historique Mozacois	Colloque d'Histoire	Mozac	390 €
BRASS BAND DES VOLCANS	Concert Spectacle Découverte	Châtel-Guyon	230 €
Foyer Rural Sayat-Argnat	Battle Fusion	Sayat	940 € dont 350 € d'éco-bonus
Loisirs Famille Jeunesse	Rallye caves de Saint-Bonnet	Saint-Bonnet-près-Riom	390 €
Des Mots et des Crayons	Brunch au profit de la scolarisation d'enfants au Bénin	Saint-Bonnet-près-Riom	210 €
LIMAGNE AVICULTURE	Exposition nationale d'aviculture	Clerlande	260 €
CLUB TENNIS D'ENVAL	Tournoi des Gorges	Enval	400 €
Comité des fêtes de Chanat-la-Mouteyre	Fête du four	Chanat-la-Mouteyre	260 €
Majorettes Les Bleuets	GALA - Belote	Ménétrol	150 €
MAIRIE DE SAYAT	Fête de la pomme	Sayat	1 630 €
Pétanque de Cruzol Volvic	Grand prix de la ville de Volvic	Volvic	250 €
Limagne Athlète Endurance	Foulées des Grenouilles	Surat	1 090 € dont 350 € d'éco bonus
Comité de jumelage de Chambaron-sur-Morge	Accueil délégation italienne de Sarcinesco	Chambaron-sur-Morge	360 €
OLYMPIQUE SAINT-BONNET	Fête du rugby	Saint-Bonnet-près-Riom	300 €
La GAULOISE DE MOZAC GYM	Compétition de gymnastique artistique	Marsat	630 €
Riom Pétanque	Journée des Vétérans et 60 ans du club	Riom	150 €
Association Animation Communale de Saint-Laure	Festival de Musique : Saint-Laure fait son festival	Saint-Laure	190 €
ASSOCIATION RIOMOISE D'ASTRONOMIE	Fête ou semaine de la science	Riom	300 €
Marsat Nature	Fête de la pomme bio	Marsat	790 €
CHATEL BADMINTON 63	Tournoi national de badminton	Châtel-Guyon	420 €
Foyer des Jeunes et d'Education Populaire de Saint-Beauzire	19èmesThéâtrales de Saint-Beauzire	Saint-Beauzire	450 €
Société des Amis du Vieux Riom	Centenaire de l'association	Riom	280 €
Atelier M Danse	Spectacle « A bord de l'Orient Express »	Mozac	970 €
Energy Cycle Mozac	Trail « A l'assaut de Tournoël »	Mozac	320 €
Volvic Halloween Trail	Volvic Halloween Trail	Volvic	300 €
REGROUPEMENT CLUBS	Tournoi open FTRC Tennis	Riom	430 €

Accusé de réception en préfecture
063-20007075
DELIB2020021806-DE
Date de télétransmission : 25/02/2020
Date de réception préfecture : 25/02/2020

Arverne Outdoor	Roc du Diable	Châtel-Guyon	600 €
Groupeur Formateur Limagne	RLV Challenge Football	Ennezat	620 €
Eaux Vives	Fête de la Châtaigne	Volvic	560 €
US Mozac	Tournoi national de jeunes footballeurs	Mozac	980 €
Syndicat l'Aubrac des Volcans	Concours départemental Aubrac	Saint-Ours-les-Roches	230 €
Kiwanis Club de Riom	« Si nous cou'Riom pour un enfant »	Riom	220 €
Comité des Fêtes d'Ennezat	Céréales en Fêtes	Ennezat	240 €
VOLVIC VELO NATURE	La Tatave	Volvic	410 €
Bougnaventure & co	La Race	Châtel-Guyon	250 €
Club Athlétisme Loisir Riom (CALR)	La Mirabel de Riom	Riom	420 €
Association BD en Limagne	Festival « Tous en BD »	Saint-Beauzire	670 €
Mozac BMX	Mozac Bike's Day	Mozac	340 €
AVENTURIALES	LES AVENTURIALES	Ménétrol	380 €
Foyer Rural Chambaron-sur-Morge	Fête à l'échalote	Chambaron sur Morge	300 €
CINEMA etc	cinéma etc	Riom	370 €
Association Française Football Chappes	les 100 ans de la Française Football Chappes	Chappes	320 €
Espace culturel les Abattoirs	Festival « Les Irrépressibles »	Riom	400 €
Comité Départemental Handisport 63	Challenge national de sarbacane Handisport	RIOM	440 €
Cyclo Cournon d'Auvergne	La Volcane	Volvic	420 €
Association les Brayauds	Festival des Musiques et Danses de Pays - Les Volcaniques	Saint-Bonnet-près-Riom	620 €
Chorale Amabilis	Concerts	Riom	210 €
		TOTAL	22 000 €

Manifestations d'envergure

Associations	Manifestations	Lieux	Enveloppe totale 2020
Association Hippique La Vendée	Concours sauts d'obstacles	Riom	1600 €
Marsat en Renaissance	Les Marsiales	Marsat	2400 €
Amicale des Coureurs de Fond d'Auvergne	Trail de Vulcain	Volvic	3000 €
Association 3 soleils	Trail des Volcans – 6ème édition	St Ours-les-Roches - Murat -Murat-le-Quaire	3000 €
Les Archers Riomois	Championnat de France Elite	Riom	3000 €
Piano à Riom	34ème Festival Piano à Riom	Riom, Châtel-Guyon, Mozac, Varennes-s/Morge	1600 €
On Connait la Chanson	Festival des Quatre Saisons	Riom, Marsat, Mozac, Volvic, Saint-Ours-les-Roches, Saint-Bonnet-près-Riom, Châtel-Guyon	2900 €
Stade Clermontois Athlétisme	Cross de Volvic	Volvic	5000 €
Jazz aux Sources	Jazz aux Sources	Châtel-Guyon	7500 €
		TOTAL	30 000 €

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

**Pour extrait conforme.
A Riom, le 19 février 2020**

Le Président

Frédéric BONNICHON



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20200218-
DELIB2020021806-DE
Date de télétransmission : 25/02/2020
Date de réception préfecture : 25/02/2020

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20200218-
DELIB2020021806-DE
Date de télétransmission : 25/02/2020
Date de réception préfecture : 25/02/2020